



LIGUE DU FOOTBALL
AMATEUR

BUREAU EXECUTIF DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR PROCES-VERBAL

Réunion du :	Jeudi 13 novembre 2025
Présidence :	M. Claude DELFORGE
Présents :	MM. Alexandre GOUGNARD – Pierric BERNARD HERVE - Guy GLARIA – Philippe LE YONDRE – Antonio TEIXEIRA – Philippe GALLE – Jean-Jacques GAZEAU – Antoine EMMANUELLI – Yann LEROY Mmes Aline RIERA – Pauline BLONDEAU
Participants :	MM. Sylvain GRIMAULT – Mikaël JEFFROY – Sébastien PESSOA – Michaël LANGOT (DFAT) – Patrick PION (DTN) – Christophe DROUVROY – Laurent VAICHERE (DCN) Mmes Cynthia TRUONG – Lou LE NEDIC (DFAT)

1. Approbations de procès-verbaux

Le Bureau Exécutif approuve le procès-verbal suivant :

- Réunion du Bureau Exécutif du jeudi 2 octobre 2025.

2. Vie fédérale - communications

A. Comptes-rendus de commissions

Le Bureau Exécutif prend connaissance et valide les comptes-rendus de commissions suivants :

- Commission fédérale du Fafa Emploi & Formation, Section Emploi : réunion du 29 septembre 2025
- Commission fédérale du Fafa Emploi & Formation, Section Formation : réunion du 30 septembre 2025
- Commission fédérale du bénévolat : réunion du 30 septembre 2025
- Commission fédérale du Fafa Equipement & Transport : réunion du 6 octobre 2025
- Commission fédérale du Foot en marchant : réunion du 13 octobre 2025
- Commission fédérale du football éducatif : réunion du 28 octobre 2025
- Commission fédérale du Futnet : réunion du 30 octobre 2025
- Commission fédérale du Futsal : réunion du 30 octobre 2025
- Commission fédérale de Structuration des clubs : réunion du 6 novembre 2025
- Commission fédérale du Foot santé / Foot loisir : réunion du 10 novembre 2025
- Commission fédérale du Fafa Emploi & Formation : réunion du 12 novembre 2025



LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

B. Vie des collèges statutaires

Le Bureau Exécutif prend connaissance des comptes-rendus des dernières réunions organisées au sein des collèges.

C. Bilan de la campagne FFF / ANS « Projets Sportifs Fédéraux » 2025 – Clubs et Instances

Le Bureau Exécutif prend connaissance du bilan de la campagne 2025 des Projets Sportifs Fédéraux, en collaboration avec l'Agence nationale du Sport. Cette présentation aborde les montants attribués aux clubs et aux instances, ainsi que la répartition des crédits selon les projets soumis. Elle traite également des perspectives d'évolution de ces dispositifs.

3. Accompagnement des territoires

A. FAFA Instances – Dossiers à valider

Le Bureau Exécutif valide les demandes de subvention suivantes :

- Ligue réunionnaise de Football : dossier n° 9600251001, projet d'Acquisition d'un/de véhicule(s) de transport - D/L – VW, coût subventionnable de 67 992 €, aide allouée à hauteur de 40 000 €.
- District de Football des Côtes d'Armor : dossier n° 7701241201, projet d'Extension / Transformation d'un siège administratif de District / de Ligue ou d'un Centre Technique de Ligue, coût subventionnable de 46 625 €, aide allouée à hauteur de 15 000 €. M. Philippe LE YONDRE n'a pas participé à la délibération.
- District d'Ille-et-Vilaine de Football : dossier n° 7704251101, projet Acquisition d'un/de véhicule(s) de transport - D/L - VW, coût subventionnable de 22 490 €, aide allouée à hauteur de 9 000 €. MM. Philippe LE YONDRE et Pierric BERNARD HERVE n'ont pas participé à la délibération.

Les notifications officielles seront adressées aux porteurs de projets.

4. Développement des pratiques

A. Dispositif de financement des terrains Foot5 et Futsal, saison 2025 – 2026

Le Bureau Exécutif prend connaissance du bilan du dispositif de cofinancement FFF-ANS dédié aux projets de terrains de Foot5 et de Futsal depuis 2022.

Il valide par ailleurs la démarche proposée pour l'appel à projets qui sera ouvert au premier trimestre 2026.

A la suite d'annulations de dossiers d'un montant total de 500K€ dans le cadre du Guichet Unique FFF/ANS, le Bureau Exécutif valide le principe d'utiliser ce budget en reliquat au cours de cette 2ème partie de saison pour financer environ 10 terrains Foot5/Futsal portés par les clubs et les collectivités. Il s'agira d'une aide fédérale exclusivement (pas de cofinancement ANS). Une information à ce sujet sera communiquée prochainement aux Ligues et Districts.



LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

B. Organisation et participation des territoires aux finales nationales Foot5 et Foot en marchant

Le Bureau Exécutif prend connaissance et valide les nouveautés proposées par les services de la FFF dans le cadre du Critérium national Foot en marchant :

- la création d'une « Opération loisir » en lieu et place du « Critérium Loisir » et maintien du Challenge National Foot en marchant ;
- la mixité des équipes avec des joueurs de + de 50 ans et des joueuses de + de 40 ans dans le « Challenge ».

La phase finale du Critérium national Foot en marchant aura lieu les 20 et 21 juin 2026 au CNF Clairefontaine. Un club ne pourra participer à la phase nationale que dans une seule catégorie : soit l'Opération Loisir, soit le Challenge National +50H / +40F.

Le Bureau Exécutif prend connaissance et valide les nouveautés proposées par les services de la FFF dans le cadre du Critérium national Foot5 :

- le nombre d'équipes portée à 6 équipes Femmes et 6 équipes Hommes ;
- le site d'accueil de la Finale Nationale, ouvert à la candidature des territoires (a minima 2 terrains de Foot5 et hébergement pour 150 personnes à proximité).

La phase finale du Critérium national Foot5 aura lieu les 13 et 14 juin 2026.

5. Football éducatif

A. Le jeu de tête chez le joueur mineur – Outils créés et communication

Le Bureau Exécutif prend connaissance des directives internationales sur le jeu de tête dans le football junior ainsi que la réalité scientifique et la recommandation des experts. Il est également présenté par la Direction Technique Nationale, en lien avec la Direction médicale, la philosophie et la stratégie de la FFF à prôner lors des entraînements et la dissociation dans les différentes catégories, des U6 aux U17. Également, il est présenté un outil fonctionnel, créé avec le concours d'une ligue régionale.

Le Bureau Exécutif valide la démarche proposée et la communication à venir sur le sujet.

6. Aides aux clubs

A. Le Corner

Le bilan du plan promotionnel d'Octobre 2025 auprès des clubs est présenté :

- Octobre 2025 : Budget alloué : 2 500€ (50 clubs à 50€) budget utilisé : 400 €

Ainsi, à date, depuis le début de la saison, 400 € ont été alloués aux opérations à destination des clubs. Il est rappelé que les opérations promotionnelles sont rattachées à un centre de coût dédié à la plateforme.

Aussi, il est fait état des commandes effectuées sur le Corner dans le cadre du dispositif Club Lieu de Vie à destination des Lauréats 2025 :

- Budget alloué : 18 000€ (12 clubs à 1 500€) – Budget utilisé au 13/11/2025 : 7 500€

Cet accompagnement représente donc un budget de 7 500€. Il est mentionné que ces dépenses sont rattachées à un centre de coût dédié à l'accompagnement des clubs

Le Bureau Exécutif valide l'ensemble de ces informations et souhaite que la plateforme poursuive son développement.



LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

7. Compétitions nationales

A. Coupe de France Féminine

Le 17 juillet 2025, le Bureau Exécutif adopte la composition des différents championnats nationaux ainsi que les tableaux de répartitions par ligues du nombre de clubs qualifiés pour les phases fédérales des Coupes nationales dont la Coupe de France féminine.

Pour cette épreuve, un nouvel élément est introduit à la suite de l'intégration par l'Assemblée fédérale de juin d'un club de l'océan Indien pour la phase fédérale. Pour la Ligue des Pays de la Loire, le chiffre 6 apparaît alors qu'il aurait dû figurer 5 comme la saison précédente.

La Commission fédérale des compétitions féminines, par le biais de la Direction des Compétitions Nationales (DCN), présente ses excuses pour cette erreur.

Dans le cadre d'une vérification de toutes les Ligues, il apparaît qu'une autre erreur a été commise dans la Ligue Auvergne Rhône-Alpes puisque la Ligue dispose de 8 qualifiés alors que 9 rencontres sont programmées.

Il est proposé au Bureau Exécutif de corriger l'erreur matérielle contenue dans son PV du 17 juillet en affectant à la Ligue des Pays de la Loire le bon chiffre pour ses clubs qualifiés à l'issue de la Phase régionale. Le chiffre 5 est intégré à la place du 6. Par ailleurs, il est proposé au Bureau Exécutif de prendre connaissance du dispositif mis en œuvre par la commission d'organisation pour la tenue de deux rencontres de cadrage afin que les chiffres de clubs qualifiés soient conformes au tableau de déroulement de la Compétition.

Le Bureau Exécutif valide :

- Le dispositif proposé pour les deux rencontres de cadrage ;
- La prise en charge des frais par la FFF pour la rencontre de cadrage en Pays de la Loire ;
- La prise en charge des frais par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes pour la rencontre de cadrage en Auvergne Rhône-Alpes (10 votes « Pour » - 2 Abstentions)

8. Agenda statutaire

- Vendredi 21 novembre 2025 : Comité Exécutif de la FFF, au siège de la FFF ;
- Vendredi 21 novembre 2025 : Collège des Présidents de Ligue, au Centre National du Football ;
- Vendredi 21 novembre 2025 : Bureau du Collège des Présidents de District, au siège de la FFF ;
- Samedi 22 novembre 2025 : Conférence Nationale du Football, au Centre National du Football ;
- Samedi 22 novembre 2025 : Réunion commune des Collèges, au Centre National du Football ;
- Jeudi 27 novembre 2025 : Commission fédérale de Structuration des clubs, en visioconférence ;
- Vendredi 28 novembre 2025 : Commission fédérale du FAFA Equipement et Transport, en visioconférence ;
- Lundi 1^{er} décembre 2025 : Commission fédérale de Foot Loisir / Foot Santé, en visioconférence ;
- Mardi 2 décembre 2025 : Réunion des délégués des clubs nationaux, au siège de la FFF ;
- Mardi 2 décembre 2025 : Commission fédérale de Foot en marchant, en visioconférence ;
- Jeudi 4 décembre 2025 : Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur, au siège de la FFF.
- Vendredi 12 décembre 2025 : Comité Exécutif de la FFF, au siège de la FFF ;
- Samedi 13 décembre 2025 : Assemblée Fédérale, à Paris.



**LIGUE DU FOOTBALL
AMATEUR**

*Le présent procès-verbal sera validé par le Comité Exécutif de la FFF,
lors de sa prochaine réunion*
